



.....

Référence du BOAMP : 10-105860 - Annonce publiée le 1er juin 2010 - BOAMP n° 104B, Annonce n° 213

Services

## *AVIS DE MARCHE*

### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

Groupe Hainaut Immobilier, sa du hainaut 40 boulevard saly B.P. 3, F-59312 Valenciennes Cedex 9. Tél. : 03 27 14 80 00.

Adresse(s) internet :

*Adresse générale du pouvoir adjudicateur :* <http://www.groupegghi.com>.

*Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :* point(s) de contact susmentionné(s).

*Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :*  
reprocenter, 43 avenue du Général Horne, F-59300 Valenciennes. Tél. : 03 27 41 50 00

*Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :* point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Autre.

Logement et développement collectif.

*Autre :* esh.

*Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :* non.

### **SECTION II : OBJET DU MARCHE**

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

marche gestion d'énergie.

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :*

Services :

Catégorie de services n° 01.

II.1.3) *L'avis implique :*

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :*

**marché de Gestion d'énergie avec clause d'intéressement, conduite et maintenance avec garantie totale des installations collectives de Chauffage, production et traitement d'eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation.**

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*

50720000, 39715000.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

non.

II.1.8) *Division en lots :*

oui.

*Il convient de soumettre des offres pour :* un ou plusieurs lots

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :*

oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :*

II.2.2) *Options :*

non.

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution :*

A compter du : 1er septembre 2010, jusqu'au : 31 août 2018. **INFORMATIONS SUR LES LOTS**

Lot n° 1

*Intitulé :* Hainaut Nord

1) Description succincte :

21 sites regroupant 1777 logements dont 637 logements avec ECS

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

50720000, 39715000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

A compter du : 1er septembre 2010, jusqu'au : 31 août 2018.

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 2

*Intitulé :* Hainaut Ouest et région lilloise

1) Description succincte :

13 sites regroupant 1243 logements dont 541 logements avec ECS

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

50720000, 39715000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

A compter du : 1er septembre 2010, jusqu'au : 31 août 2018.

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 3

*Intitulé :* SUD ET PAS DE CALAIS

1) Description succincte :

9 sites regroupant 576 logements dont 485 logements avec ECS

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

50720000, 39715000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

A compter du : 1er septembre 2010, jusqu'au : 31 août 2018.

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 4

*Intitulé* : Lot conditionnel : Foyers et RPA

1) Description succincte :

12 sites

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

50720000, 39715000.

3) Quantité ou étendue :

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

A compter du : 1er septembre 2010, jusqu'au : 31 août 2018.

5) Informations complémentaires sur les lots

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés* : Néant.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* :  
Financement sur fonds propres.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : Les entreprises peuvent présenter leurs offres soit individuellement soit en groupement. Pour chaque lot le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun de ses membres pour ses obligations contractuelles vis-à-vis du Maître d'ouvrage.

Un même prestataire ne pourra présenter sa candidature à la fois en qualité de candidat individuel et en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* :  
non.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession* :

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies* : 1.nom et coordonnées du candidat et de la personne habilitée à engager le candidat (ou des candidats en cas de groupement) ;

2.extrait Kbis à jour à la date de remise des offres (moins de 3 mois);

3.la déclaration sur l'honneur jointe en annexe du Règlement de Consultation dûment datée et signée ou un DC 6 (Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé) et un DC 7 (obligations fiscales et sociales),

4.l'entreprise admise au redressement judiciaire devra justifier qu'elle a été habilitée à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. Elle devra produire la copie du ou des jugements prononcés ;

5.les attestations d'assurance Responsabilité Civile, et Décennale, de l'année en cours, établies par une Compagnie d'assurance ou un Agent Général ;

Les candidats pourront fournir tous autres renseignements, documents en liaison directe avec les prestations concernées, qu'ils estimeront utiles à l'appui de leur candidature.

### III.2.2) *Capacité économique et financière :*

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :* -Déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Il sera tenu compte du taux de dépendance du candidat avec le Maître d'ouvrage, lequel, s'il est trop important peut être porteur de risques en terme de bonne exécution du marché (annexe 3 : formulaire DC 5 à compléter) ;

- bilan ou extraits de bilans, concernant les deux dernières années, des candidats pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire.

### III.2.3) *Capacité technique :*

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies .*

Le candidat doit justifier ses compétences en gestion d'installations thermiques (chaud, froid, ventilation, électricité, traitement d'eau...) par tout moyen à sa convenance, notamment :

- une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

- des certificats de qualification professionnelle : Preuve de la capacité de l'entreprise apportée par tout moyens, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.

*Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :* l'entreprise seule ou le mandataire du groupement devra disposer de la qualification Qualibat 5543 : exploitations avec garantie totale d'installations d'importance moyenne (Technicité supérieure).

### III.2.4) *Marchés réservés :*

non.

### III.3) Conditions propres aux marchés de services

#### III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière :*

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :*

oui.

## SECTION IV : **PROCEDURE**

### IV.1) Type de procédure :

#### IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

#### IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

#### IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

### IV.2) Critères d'attribution

#### IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

#### IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*

non.

### IV.3) Renseignements d'ordre administratif

#### IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

ao0 gestion énergie.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

non.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

12 juillet 2010, à 16:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

*Durée en jours :* 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

*Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres* non.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique :*

non.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :*

non.

VI.3) *Autres informations :*

Il est ici précisé que chaque lot fera l'objet d'une attribution et donnera lieu chacun à l'établissement d'un marché.

Un seul candidat ne pourra obtenir plus de 50% du nombre total de lots mis en concurrence.

Concernant le lot conditionnel : ce lot 4 pourra éventuellement être réduit quant à la quantité de site et quant à la nature des prestations.

Renseignements à prendre auprès de M. Jacques BAYLE, Responsable Energie

40, boulevard Saly

59300 VALENCIENNES

Tel : 03 27 14 80 57- fax : 03 27 14 80 05

Adresse où les offres doivent être transmises:

Sa du Hainaut, 40 boulevard Saly B.P. 3 59312 Valenciennes Cedex 09.

Condition d'envoi : l'enveloppe extérieure devra rappeler l'objet : "Appel d'offres Ouvert pour la Gestion d'énergie avec clause d'intéressement, conduite et maintenance avec garantie totale des installations collectives de Chauffage, production et traitement d'eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation - raison Sociale - ne pas ouvrir".

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27 mai 2010.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal de grande instance, avenue des dentellières, F-59300 Valenciennes

VI.4.2) *Introduction des recours*

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :* en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, toute personne qui a intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre, dès l'avis de publicité et avant la conclusion du contrat, des mesures provisoires tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations, le cas échéant, à ce que soit suspendue la procédure de passation du contrat, ou l'exécution de toute décision qui s'y rapporte; Elle peut également

demander que soit annulée de telles décisions et que soient supprimées les clauses ou prescriptions destinées à figurer dans le contrat et qui méconnaissent les dites obligations. La demande est portée devant le président du tribunal de grande instance de Valenciennes qui statue en premier et dernier ressort en la forme des référés (article 24, 1°, de l'ordonnance no 2005-649 du 6.6.2005).

Direction de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (secteur Valenciennes) : 11 rue Salle Le Comte - 59300 Valenciennes, FRANCE.

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

VI.5) *Date d'envoi du présent avis :* 27 mai 2010